



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réhabilitation du centre de rétention administrative de Paris-Vincennes

Question écrite n° 11100

Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'état de délabrement du centre de rétention administrative de Paris-Vincennes. En effet, lorsqu'il y a exercé son droit de visite en juillet 2023, le député a pu constater que les deux bâtiments composant le centre n'étaient pas de nature à assurer une qualité de travail satisfaisante pour les agents. Aussi lui demande-t-il si le Gouvernement envisage d'en accélérer la reconstruction.

Données clés

Auteur : [M. Mathieu Lefèvre](#)

Circonscription : Val-de-Marne (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11100

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 septembre 2023](#), page 7851

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)